

CLEARAID SCP
PRODUIT À USAGE COMMERCIAL DE CONTRÔLE DES MICROORGANISMES

SOLUTION

ATTENTION



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION : 30417 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE :

Poly-[dichlorure d'oxyéthylène (diméthyliminio) éthylène
(diméthyliminio)éthylène]..... 60,0 %

CONTENU NET:

Fabriqué pour:
ENVIRO TECH CHEMICAL SERVICES, INC.
500 Winmoore Way
Modesto, Californie 95358, États-Unis
209-581-9576

MODE D'EMPLOI:

Clearaid SCP est utilisé pour contrôler le développement des algues dans les piscines, cuves thermals et fontaines décoratives. Clearaid SCP ne doit jamais être ajouté à des systèmes contenant de l'eau potable.

PISCINES, CUVES THERMALES ET FONTAINES DÉCORATIVES

Ne pas utiliser dans les fontaines décoratives où vivent des poissons

Dans le cas de piscines contenant beaucoup de mousse d'algue, nettoyer la piscine avant d'utiliser Clearaid SCP pour une efficacité maximale. Dans le cas de piscines où le développement des algues est tout juste visible, ajouter une dose initiale de 75 à 125 ml de Clearaid SCP pour 10 000 L d'eau et, après 24 heures, enlever les débris d'algues qui se sont déposés dans la piscine en nettoyant, brossant et passant l'aspirateur dans la piscine et en nettoyant les filtres à contre-courant. Pour le traitement des piscines nouvellement nettoyées et remplies, ajouter une dose initiale de 50 à 75 ml de Clearaid SCP pour 10 000 L d'eau. Pour

éviter par la suite tout développement visible d'algues dans la piscine, ajouter 15 à 30 ml de Clearaid SCP pour 10 000 L d'eau tous les 5 à 7 jours après le traitement initial.

Pour une efficacité maximale, Clearaid SCP doit être uniformément dispersé dans l'eau de la piscine. Clearaid SCP est compatible avec les produits chimiques normalement utilisés pour le traitement de l'eau des piscines et est aussi efficace à pH acide que basique. Clearaid SCP peut être employé dans les piscines traitées avec des produits chlorés et peut réduire la quantité de ces produits qu'il est nécessaire d'utiliser. Cependant, ne pas mélanger Clearaid SCP avec des produits chlorés concentrés liquides ou solides.

PRÉCAUTIONS

DANGER. GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Nocif en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements, et toute contamination des produits alimentaires. Lors de toute manipulation ou activité de nettoyage ou de réparation, porter des lunettes de protection contre les agents chimiques, des gants résistant aux produits chimiques, une chemise à manches longues et des pantalons longs. En outre, le personnel qui manipule le produit final en milieu industriel doit porter un tablier résistant aux produits chimiques. Se laver soigneusement après toute manipulation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce pesticide est toxique pour les poissons et les organismes aquatiques. Ne pas le laisser se déverser dans les lacs, ruisseaux ou bassins. Ne pas libérer d'effluent contenant ce produit dans les égouts, lacs, rivières, bassins, estuaires, océans ou autres étendues d'eau. Ne pas contaminer les sources d'irrigation et d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter symptomatiquement.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'URGENCE METTANT EN DANGER LA VIE OU LES BIENS MATÉRIELS, APPELER :
N° d'urgence ChemTrec disponible 24h sur 24 : 1-703-527-3887 ChemTrec International

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

ENTREPOSAGE:

VEILLER À CE QUE L'ENTREPOSAGE ET L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT N'ENTRAÎNENT AUCUNE CONTAMINATION DE L'EAU OU DES ALIMENTS À CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Ne pas empiler plus de quatre (4) fûts les uns sur les autres. Les fûts endommagés ou présentant des fuites doivent être placés dans des surconteneurs en vue d'une élimination.

ÉLIMINATION DES PESTICIDES :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DES CONTENEURS:

CONTENEURS RECYCLABLES :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale..

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner

Article 041x- V3 canadien 3/2013

Contenu net: _____ kg

N° de lot: _____